

Et voilà! Le cap de l'an 2000 est passé! Sans trop d'hystéries millénaristes, d'attentats terroristes ou de manifestations fanatiques de sectes illuminées! Par ses tempêtes, la nature s'est rappelée à notre bon souvenir et le bogue s'en est allé sur la pointe des pieds.

Le bogue après la tempête

par Axel Broquet

Si durant cette «trêve des confiseurs» la plupart des membres de la communauté universitaire ont pu à loisir faire leurs comptes, leurs bilans, leurs cadeaux et préparer leurs résolutions pour l'an neuf, l'équipe des aménagements extérieurs, celle de l'exploitation technique et l'intendance sont restées sur le pont pour que le retour sur le site de Dorigny se fasse sans mauvaise surprise. Au bilan de cette veille technique: des stores tordus par le vent, un arbre tombé sur la villa des sports et des arbres à terre. Du côté du Centre informatique, le tiers de l'effectif était présent: la suspension d'activité, prévue de longue date, a supprimé tout risque et tout stress superflus. Ah! j'oubliais les micro-coupures de courant durant la tempête! Ce fut un feu d'artifices de fausses alarmes pendant deux jours, en guise de pré-réveillon. Un grand merci à ces femmes et ces hommes de guet!

Uniscope

L'hebdomadaire de l'Université de Lausanne

N° 382 • 12 – 18 janvier 2000



Vase attribué au V^e siècle av. J.-C., tiré de «Frauen in der griechischen Gesellschaft», W. Schulz, Konstanz, 1985

Antiquité: un postgrade

Les Universités de Lausanne et de Neuchâtel organisent un programme d'études approfondies (DEA) commun en Sciences de l'Antiquité. Démarrage en mars prochain.



Un nouveau DEA voit le jour entre Lausanne et Neuchâtel, sous l'égide de la CUSO. Il s'agit d'un diplôme postgrade en Sciences de l'Antiquité intitulé *Sphère privée et sphère publique dans le monde gréco-romain*.

Constitué de deux thématiques, l'une tournée vers le droit: *Tâches publiques et entreprise privée*, l'autre vers la problématique des femmes: *Femmes et activités publiques*, le DEA se compose de cours universitaires et de conférences et colloques de 3^e cycle (rattachés au 3^e cycle des lettres

romandes). Il touche des domaines d'études variés tels que histoire ancienne, archéologie, philologie classique, égyptologie, sciences des religions ou droit romain et s'étend sur deux ans (rédaction d'un travail personnel final et examens inclus).

Les colloques et conférences de 3^e cycle - qui font partie intégrante du DEA - peuvent également être suivis de manière indépendante.

Un thème contemporain

«Le thème choisi est d'actualité. La définition du *public* et du *privé* est au centre des débats contemporains. La limite entre sphère privée et publique est difficile à fixer. Un exemple? L'affaire Clinton», souligne Anne Bielman, professeur à l'UNIL et co-organisatrice du programme. «La réflexion se fait dans des termes

modernes en se basant sur des ébauches de solutions venant des mentalités antiques», précise Jean-Jacques Aubert, professeur à l'Université de Neuchâtel, également organisateur du DEA.

Destiné à toute personne possédant une licence ou un diplôme universitaire, ce programme intéressera donc aussi bien des historiens de l'Antiquité que des sociologues ou des juristes, par exemple. Spécialistes internationaux et personnalités romandes se joindront aux professeurs des deux hautes écoles afin d'approfondir la question.

Sophie Vassaux

Rens. et inscriptions
jusqu'au 1^{er} mars:
Prof. J.-J. Aubert,
Sciences de
l'Antiquité, Uni. de
Neuchâtel,
tél. 032 720 82 14
ou e-mail:
frederic.wuillemin
@iaha.unil.ch

Les bourses, ce qu'il faut savoir

Chères études... Heureusement les cantons connaissent presque tous un système d'aides financières pour les jeunes en formation. En 1999, mille étudiants de l'UNIL ont bénéficié de bourses de l'Etat de Vaud. Enquête auprès de l'Office cantonal des bourses.



L'Etat de Vaud encourage financièrement la poursuite des études après la scolarité obligatoire. Mais comment s'y prendre pour obtenir une bourse? «Tout d'abord, il faut déposer une demande, dit le directeur de l'Office Claude Burnat, car elle n'est pas automatiquement octroyée. Il est même souhaitable de se renseigner assez tôt pour organiser le financement de sa formation.»

Dans la majorité des cas, l'octroi ou le refus d'une bourse résulte de la comparaison entre les ressources financières de la famille et un barème fixé par le Conseil d'Etat. Ce barème détermine à partir de quel seuil une aide partielle ou complète peut être accordée, permettant le financement des frais d'études. Pour le calcul, l'Office se base sur la déclaration d'impôts, le barème et les frais d'études (voir l'encadré).

Obtenir son indépendance

La capacité financière de la



Les bourses, un vrai casse-tête

famille n'est pas prise en compte lorsque l'étudiant bénéficie du statut d'indépendant. Seule la fortune familiale est prise en considération. Rappelons que pour être indépendant, il faut être majeur (avoir plus de 18 ans), domicilié dans le canton depuis 18 mois et avoir exercé une activité lucrative sans être en formation. Il faut avoir travaillé ainsi durant 18 mois pour les moins de 25 ans et 12 mois pour les autres. La bourse maximale pour un étudiant dépendant majeur est de 1050 francs mensuels pendant les mois d'études, avec un

montant de gains accessoires maximal fixé à 500 francs par mois. Celle pour un indépendant célibataire est de 1400 francs au moins avec des gains accessoires plafonnés à 600, soit un revenu potentiel maximum de 2000 francs par mois. S'il gagne davantage, sa bourse sera réduite d'autant... C'est dire que les jeunes entrepreneurs ne sont pas particulièrement encouragés...

Pas de dette à l'américaine

«La question est: supprime-t-on ainsi l'obstacle aux études», explique Claude Burnat. La philosophie du service est d'attribuer plutôt des bourses que des prêts. «Peut-on demander à des jeunes de débiter dans la vie en s'endettant?»

L'Etat n'accorde de bourse que pour une formation débouchant sur un titre reconnu. Pour les universitaires, ce titre est la licence. Pas question d'en recevoir une pour une thèse ou un postgrade (mais possibilité d'avoir un prêt). S'il est possible d'obtenir une seconde bourse en passant du gymnase à l'Université, la loi ne permet pas les

changements d'orientation. Or l'interprétation de cette notion est parfois difficile. «Dans ce cas, nous consultons l'école concernée», dit Claude Burnat. Prenons le cas d'un étudiant qui a eu une bourse pour l'Ecole de diététicien/ne de Genève et qui désire continuer en médecine. Il risque de ne pas recevoir de bourse pour ces études-ci. Par contre, une personne peut recevoir une bourse pour un apprentissage de mécanicien, puis une autre pour un diplôme d'ingénieur ETS (pour autant qu'elle reste en mécanique), voire encore une pour un diplôme à l'EPFL en mécanique. Dans cet exemple, le jeune a obtenu chaque fois un titre supérieur.

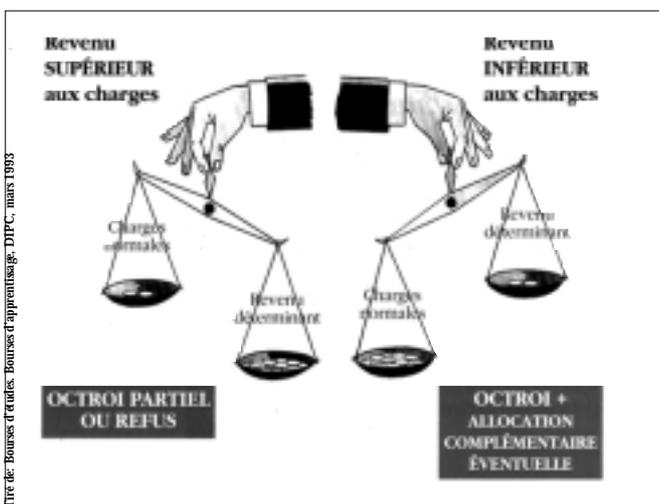
Pas de limite de 5 ans

On entend souvent dire que la durée maximale d'obtention d'une bourse est de cinq ans. «Faux, réplique Claude Burnat, la loi prévoit qu'un étudiant peut recevoir une bourse durant la durée des études définie par l'école. On admet une année supplémentaire pour prendre en compte un échec ou une réorientation. Le problème se pose en lettres où les études durent souvent six ans et plus, alors que le plan d'études prévoit un cursus sur quatre ans.»

Le soutien de l'Etat est destiné à compléter l'aide de la famille. En vertu de l'article 277 al. 2 du Code civil, les parents doivent subvenir à l'entretien de leur

Quelques chiffres

L'Office cantonal des bourses a accordé 5000 bourses en 1999, dont 1000 pour des étudiants universitaires, toutes facultés confondues (l'Office ne tient pas des statistiques de détail). En tout, cela représente un montant de quelque six millions de francs. Par ailleurs, quelque 1900 demandes ont été refusées.



enfant au-delà de sa majorité jusqu'à la fin de sa formation, pour autant, évidemment, qu'elle soit achevée dans des délais normaux. De plus en plus de parents y rechignent.

En 1996, Jean Jacques Schwab avait proposé la création d'un poste d'ombudsman chargé d'intervenir à la demande des étudiants majeurs dont les parents refusent de payer les études. L'ancien conseiller d'Etat pensait à une structure analogue au Bureau de recouvrement et d'avance de pensions alimentaires. Mais le BRAPA est chargé d'appliquer des décisions

de justice. Dans notre cas, il n'y a pas de décision du juge comme dans un divorce et on peut souhaiter que l'étudiant ne doive pas en arriver là.

Et en cas d'échec?

Les bourses octroyées par le canton de Vaud le sont à fonds perdu. Leur remboursement n'est exigé que lorsque l'arrêt des études n'est pas motivé par des raisons impérieuses (échec définitif, maladie ou accident).

Patricia Reymond

Les adresses des offices des bourses

Fribourg

Service des bourses d'études, Hôpital 1a, 1700 Fribourg, 026/305 12 51.

Genève

Service des allocations d'études et d'apprentissage, Prévost-Martin 6, 1205 Genève, 022/320 67 67.

Jura

Département de l'éducation, Service financier de l'enseignement, Constituante 7, 2800 Delémont, 032/421 52 59.

Jura bernois

Section des subsides de formation, Les

Lovières, 2720 Tramelan, 032/486 06 80.

Neuchâtel

Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles, Office des bourses, Château, 2001 Neuchâtel, 032/889 69 02.

Valais

Département de l'Instruction publique, Section bourses et prêts, av. du Midi 7, 1950 Sion, 027/606 40 88.

Vaud

Office cantonal des bourses d'études, Mornex 38, 1014 Lausanne, 316 33 70.

Le point sur le fonds social

Le Service des affaires socio-culturelles (SASC) s'occupe du fonds social de l'UNIL qui accorde des aides régulières ou ponctuelles aux étudiants dans le besoin. Ils n'y trouvent pas seulement des subsides mais aussi de précieux conseils.



Le fonds social n'a rien à voir ni avec les bourses cantonales, ni avec les aides à la mobilité. Il est là pour dépanner les étudiants prégradués qui poursuivent une première formation universitaire. Les critères du fonds social permettent aux assistants sociaux ainsi qu'aux membres de la Commission sociale d'apprécier au mieux les situations personnelles qui lui sont présentées.

Pour obtenir une aide

Afin d'obtenir une aide, les étudiants doivent prendre contact avec l'un des assistants sociaux du SASC pendant les heures de réception (du mardi au vendredi de 10h à 13h ou par téléphone: 692 21 13). Les étudiants concernés sont alors conviés à un ou plusieurs entretiens et l'assistant social établit un dossier complet à présenter au bureau de la Commission sociale. Celle-ci se prononce alors sur une éventuelle

entrée en matière. Les principaux éléments pris en compte lors de l'évaluation de la situation sont: le revenu des parents, les éventuelles allocations d'études (bourses cantonales, fonds privés, rentes, etc.) ainsi que le produit de l'activité lucrative de l'étudiant. En principe, les étudiants aidés par le fonds social de l'UNIL sont tenus de travailler pour couvrir une partie du budget.

Les étudiants peuvent être soutenus dès la première année, à l'exception des étrangers au bénéfice d'un permis B. Toutefois certaines aides (médico-sociales) concernent l'ensemble de la population étudiante. Les demandes d'aide financière peuvent être déposées durant toute l'année, contrairement aux demandes de réduction des taxes d'inscription aux cours (31 oct. pour le semestre d'hiver, 31 mars pour le semestre d'été).

Quelques chiffres

Le Bureau de la Commission



sociale est composé des assistants sociaux du SASC, d'un professeur (alternativement le professeur Peter Utz, président de la Commission sociale et le professeur Jean-Yves Pidoux, vice-président), d'un membre du personnel administratif et technique et d'un étudiant. Les ressources du fonds social proviennent des taxes étudiantes (12 francs par étudiant et par semestre), du budget du SASC et d'une participation versée par l'assurance SUPRA auprès de laquelle l'UNIL a un contrat. Le fonds social accorde en moyenne 300 à 500

francs par étudiant et par mois.

En tout, ce sont quelque 600 000 francs qui sont distribués chaque année, avec un nombre de bénéficiaires qui tourne autour de 300. Il y a peu de refus (entre 10 et 15%) et il n'est pas possible de recourir, sauf pour les demandes de dispense de finance de cours. Depuis quelques années, les recettes baissent tandis que les dépenses augmentent et les réserves diminuent rapidement, ce qui ne va pas sans préoccuper les membres de la Commission sociale.

SASC

à vendre

IMPRIMANTE jet d'encre couleur EPSON Stylus Color 600. Pour PC et Mac. Résolution jusqu'à 1440x720 dpi. Avec CD d'installation + logiciels imagerie, une cartouche noire neuve et un bloc de feuilles jet d'encre Epson. Très

peu utilisée. 199 Frs. Tél.: 701 31 48. Sac (à dos) Louis Vuitton à Fr. 200.—. Merci d'avance d'appeler Anna au 079/471.60.81.

divers

Cherche un appt de 2 pièces à Crissier et alentours, si possible dans un petit

immeuble. Merci d'avance d'appeler Anna au 079/471.60.81.

emploi

Le Centre vaudois d'aide à la jeunesse vous propose de devenir répétiteur/trice au service d'appuis scolaires dans votre région, 18.-/heure pour les

étudiants; 21.- pour les licenciés, forfait de 4.- pour les déplacements éventuels, tél. 617 59 24.

Le Centre régional d'Amnesty International, Lausanne recherche informaticien-ne susceptible de «dépanner» ponctuellement son système informa-

tique. Bonnes connaissances de Windows NT (installation et programmation) Office 97, réseaux, Internet, TCP/IP et relativement disponible. Offres à Amnesty International, Centre régional, Grotte 6, 1003 Lausanne, tél. 312 54 31, amnesty@worldcom.ch

Bourses

HOMBURGER Rechtsanwälte

Une bourse pour un diplôme postgrade en droit européen (Master of European Legal Studies) au Collège d'Europe de Bruges (Belgique) pour 2000/2001. Conditions: avoir terminé une formation en droit (licence, doctorat). Délai de candidature: 29 février 2000. Rens. et dossier de candidature: Prof. Dr Jens Drolshammer ou Dr Marcel Dietrich, Homburger Rechtsanwälte, Weinbergstr. 56/58, Postfach 338, 8035 Zurich.

Estonie

3 bourses de 9 mois à des étudiants suisses avancés, pour programme spécial «études baltiques» à l'Université de Tartu: cours de Magister dans les domaines technique ou économique à l'Univ. technique de Tallin. Délai de candidature: 25 janvier 2000.

Lettonie

2 bourses à des étudiants suisses avancés, dès le 1er septembre 2000, pour études postgrades dans toutes les facultés de l'Univ. de Lettonie et à l'Univ. technique de Riga ou autres instituts d'études supérieures. Délai de candidature: 31 mars 2000. Rens./candidatures: Office Central Univ. Suisse, Sennweg 2, 3012 Berne, vkuper@szfh.unibe.ch

Université de Kyoto

Le programme de cours en anglais Kyoto University International Education Program (KUINEP) offre une introduction à la connaissance du Japon et prévoit aussi la possibilité de suivre des cours de japonais. Les étudiants des Facultés suivantes devraient être intéressés: Droit, Lettres, SSP, HEC et Sciences.

Billet d'avion aller/retour offert, bourse de 80'000 yen/mois + 25'000 yen pour les frais d'«installation». Prérequis: très bonnes connaissances de l'anglais. Délai d'inscription 31 janvier 2000. Renseignements détaillés et formulaires d'inscription: auprès des Relations internationales, Rectorat, BRA, tél. 692 20 20.

Bureau du Sénat Communiqué No. 102

Dans sa séance ordinaire du 2 décembre 1999, le Sénat de l'UNIL a:

- entendu une communication du Bureau du Sénat l'informant qu'il était prévu de modifier les articles de la LUL relatifs à la procédure disciplinaire, et que ce point serait porté à l'ordre du jour de la séance du 10 février 2000;
- entendu une communication du Rectorat qui remercie le Rectorat sortant et expose ses principaux objectifs;

3. élu ou reconduit de nouveaux membres ou suppléants dans ses commissions permanentes:

à la Commission de la Recherche Scientifique, le Prof. Martin Killias, dont il a par ailleurs ratifié l'élection à la présidence; à la Commission de Gestion, le Prof. Jean-Philippe Leresche et Mmes Hélène Kallay et Céline Huynh; à la Commission législative, le Prof. Rémi Jolivet et M. Julien Wallen;

4. adopté, sur la recommandation de sa Commission de Gestion, le budget ajusté 2000 de l'UNIL;

5. entendu le rapport du Groupe du Sénat concernant le Service financier, et accepté de reconduire le mandat de ce Groupe jusqu'à la fin 2000;

6. créé un "Groupe pour le projet triangulaire" (projet de développement et de coordination UNIGE/UNIL/EPFL) dont la mission est a) de rester en contact étroit avec le Rectorat pour obtenir de lui toutes informations et données utiles concernant le projet triangulaire, b) d'analyser ce matériel et au besoin d'en demander des compléments, c) d'informer régulièrement le Bureau du Sénat, et au besoin de proposer des actions (p. ex. séance extraordinaire du Sénat) et d) de rapporter régulièrement au Sénat. Ce Groupe est composé du Vice-président du Sénat, des Prof. J. Dubochet, P. Magistretti, Cl. Calame et P. Moor, de Mme I. Chevalley, et de MM. J. Rittener, P. Favre, P. Koppenburg, J. Wallen et A. Lambelet.

Salaires 2000

Le bgp vous informe qu'en l'an 2000, les salaires seront disponibles sur les comptes bancaires ou postaux, aux dates suivantes:

| | | |
|-----------|----------|----|
| janvier | vendredi | 28 |
| février | vendredi | 25 |
| mars | jeudi | 30 |
| avril | jeudi | 27 |
| mai | mardi | 30 |
| juin | jeudi | 29 |
| juillet | vendredi | 28 |
| août | mercredi | 30 |
| septembre | jeudi | 28 |
| octobre | vendredi | 27 |
| novembre | mercredi | 29 |
| décembre | mardi | 19 |

Commission des publications

Commission consultative permanente du Rectorat, elle a pour tâche générale de favoriser la parution des publications scientifiques éditées sous les auspices ou avec l'appui de l'Université de Lausanne. Prochaine séance: jeudi 27 janvier 2000. Délai d'envoi des demandes de subsides: 10 janvier 2000. Dossiers sur formulés ad-

hoc dûment remplies à envoyer à Isabelle Genton Schmitt, Rectorat, BRA, 1015 Lausanne, tél. 692 20 50.



Stationnement à Dorigny/étudiants

L'inscription pour une demande d'autorisation de stationnement pour étudiants (sem. été 2000) est possible via Intranet depuis des ordinateurs du site (www.unil.ch/parcunil) ou depuis la homepage de l'UNIL par «Memento et vie sur le campus» ou par «Services et administration», puis «Gestion des locaux».

Les ordinateurs sont au CP (salles 270, 340.1, 342 et 342.3 / étudiants en sciences et médecine); au BFSH1 (CEI (sous-sol) / HEC et Droit); au BFSH2 (4034.2, 4078, 4120, 5164, 5183 / Lettres, SSP, Théologie, Sciences de la Terre); au cœur de section de géographie (4033); au BCH (3207 / Chimie); au BB (1928 / Biologie).

Accès à Parcunil jusqu'au 12 février. Bénéficiaires avisés par courrier début mars. Rens. compl.: tél. 692 26 10.

Centre de langues

Cours pour le 2e semestre

Inscriptions jusqu'au 4 février 2000

English Correspondence

13 mars - 14 avril/ 2 périodes/sem.

Presenting Papers in English

24, 31 mars et 7 avril; de 14h à 17h

Speaking Clearly: Pronunciation, Stress and Intonation

13 mars - 14 avril/5 sem./2 pér./sem.

Préparation au TOEFL

13 mars - 26 mai /10 sem./3 périodes/sem.

Anglais et allemand: apprentissage en autonomie guidée à l'espace multimédia horaire modulable, travail personnalisé

Cours intensifs pendant les vacances de février (angl., all., esp., fr., russe).

Centre de langues, BFSH2, salle 2118 - tél. 692 29 20, CentreDeLangues@cdl.unil.ch

Rectificatif Uniscope 381

Dans le tableau «Accords Socrates 2000/2001» (page 2), le délai pour les accords en médecine est fixé au 10 mars 2000 et non au 15 comme indiqué par erreur. (ab)



AUSTRALIE, SIDNEY - University of Technology

Un accord vient d'être signé entre l'UNIL et l'University of Technology de Sidney. Grâce à cet accord, 2 étudiants de l'UNIL pourront passer une année académique à Sidney dès le semestre d'automne australien qui commencera à la fin février 2001. UTS (env. 25'000 étudiants dont 10% d'étudiants internationaux) est répartie sur trois campus dont le principal est situé dans la ville de Sidney.

Malgré son nom, cette université n'enseigne pas que l'architecture et les sciences de l'ingénieur: les principales disciplines sont des études internationales, l'économie et le business (y compris tourisme, loisirs, sport), les sciences humaines (information, journalisme, médias et production, communication, sciences sociales), mais aussi le droit, les mathématiques et l'informatique, les sciences (physique, chimie, environnement, santé). Vous trouverez la liste des facultés et l'accès au descriptif des cours, sur leur site web www.uts.edu.au/about/faculties.html

Conditions: Gratuité des frais d'inscription aux cours. Indemnité pour les frais de séjour. Les autres frais sont à la charge des candidats.

Délai pour 2001: 14.4.2000.

Documentation au service de l'Orientation et Conseil et sur le web <http://www.uts.edu.au/> (liste des cours, coût de la vie, etc.).

Publicité



Un cri de désespoir à la Grange

La compagnie Nonante-Trois interprète Dehors devant la porte, de Wolfgang Borchert, un monument de la littérature allemande de l'après-guerre.



Dehors devant la porte est l'histoire d'un soldat qui rentre de la guerre, une histoire enveloppée d'interrogations métaphysiques sur fond de cauchemars. Dans une mise en scène de Benjamin Knobil qui vient pour la première fois à la Grange de Dorigny.

L'auteur

Au début des années 40, Wolfgang Borchert est condamné pour ses écrits antinazis. Envoyé sur le front russe, il en revient vivant, mais malade. Il écrit *Dehors devant la porte*, sa seule pièce de théâtre, en 1947, en huit jours, dans une situation d'urgence, avec un pied dans la tombe. Il meurt d'ailleurs quelques mois plus tard, à l'âge de vingt six ans. «La destinée fulgurante de Borchert m'a toujours fasciné. Cet homme a lutté jusqu'au bout avec les mots contre la barbarie et la guerre. Sa disparition, il y a cinquante ans, la violence, la

crudité de sa révolte gardent la fraîcheur de sa jeunesse. Pour une jeune compagnie comme la nôtre, je pense qu'il est important de monter des pièces de *jeunes auteurs du XXe siècle*», commente Benjamin Knobil.

Une adaptation

Un soldat rentre de Stalingrad: un homme parmi tant d'autres qui croit rentrer à la maison, mais qui en réalité est perdu. Benjamin Knobil a adapté le texte et y a effectué des coupures: «Vu la rapidité de son écriture, Borchert n'a pas eu le temps de s'occuper des règles dramaturgiques, et il est vrai que la pièce se lit comme un roman. J'ai donc estimé opportun de supprimer certaines longueurs lyriques, sur-

tout à la fin. De plus, j'ai remplacé Stalingrad par la guerre en général: il pourrait s'agir de la Bosnie ou de la Tchétchénie, les

jacente, elle se veut l'ordonnatrice du cauchemar, et doit servir à déstabiliser les spectateurs, comme un cauchemar.



Détresse des soldats allemands sur le front de l'Est

Titre de: The Hulton Getty Picture Collection 1940s

Des interrogations

«Beckmann est pour moi le représentant de tous les exclus de notre société», commente Benjamin Knobil. Le héros dit en effet: «Nous restons tous dehors. Même Dieu reste dehors, et personne ne lui ouvre la porte. Nous aurions besoin d'un nouveau Dieu, qui ne se bétonnerait pas dans ses vieilles églises», ces dernières paroles étant le reflet d'un courant du catholicisme de l'après-guerre qui se demandait comment on pouvait croire en Dieu après Auschwitz. La pièce se termine par ces terribles interrogations de Beckmann: «De quoi vais-je vivre, avec qui, pourquoi, où dois-je aller? Où es-tu, toi, l'Autre, qui ne m'as pas laissé mourir? Pourquoi personne ne me répond-il?» Et le metteur en scène de se demander: «Ne restait-il que le matérialisme froid et économique?»

Denyse Steigmeier

étrangers apparaissant à la place des Juifs. La pièce trouve ainsi toute son actualité en ce début d'année 2000!»

Un cauchemar

La base de la mise en scène tourne autour du cauchemar, un cauchemar dont on ne se réveille qu'à la fin du spectacle. Le héros est confronté à une réalité désespérante: sa femme a un nouvel homme dans sa vie, et le directeur de cabaret auquel il veut offrir ses services l'envoie sur les roses. Beckmann, le personnage principal, voit encore d'autres portes se fermer devant lui. Des figures métaphysiques l'accompagnent: l'Autre, reflet de la conscience d'un courant humaniste et positiviste, "sorte de Pilade moderne" qui essaie en vain de lui insuffler de l'espoir; la Mort, nouvelle divinité, "la fin de tout, indifférente et cynique"; l'Elbe, symbole de la vie qui continue. "La pièce révèle en fait l'humour d'un désespéré." La musique, un montage d'œuvres d'Alfred Schnittke et de percussions de Marco Torsi, est sous-

Agenda culturel

Grange de Dorigny

Dehors devant la porte. Grange de Dorigny du 11 au 23 janvier 2000. Location: service culturel de la Migros 318 71 71. Voir article page 7.

Midi-spectacle

Concert, le 13 janvier à 12h15, la Grange de Dorigny. Pour plus de détails: www.uni.ch/culture.

UAC

Expo de Daniel Galley, sculpteur fribourgeois, BFSH2, à côté de la cafétéria, jusqu'au 19 mars 2000.

Expositions

Naissance d'un beau livre. «Vignes pour un miroir» de C. Bille. BCUR, jusqu'au 5 février 2000.

Visions du rêve. Fondation Verdan, jusqu'au 5 mars 2000, ma-ve 13h-18h, sa-di 11h-17h.

Le corps évanoui, les images subites. Musée de l'Elysée, jusqu'au 23 janvier 2000, ma, me, ve 10h-18h, je 10h -21h. Le 13 janvier à 19h30: *Le siècle de l'irreprésentable*, conférence de Gérard Wajzman, psychanalyste, Paris.

Les jeux fertiles. Poupées d'Afrique noire. Musée romain, Lausanne Vidy, jusqu'au 27 fév. 2000

100 ans de miniatures suisses 1780-1880. Musée historique de Lausanne, jusqu'au 27 février 2000.

Découverte: Vivre à Lausanne, CHUV, exposition de photos, jusqu'au 10 février 2000.

Rencontres culturelles

Alkestis von Euripides, Théâtre de Vidy, du 11 au 16 janvier 2000. Rens. 692 29 86.

Une expo à l'Elysée: entre disparition et réapparition

Réalisée par deux universitaires lausannoises, l'exposition intitulée *Le corps évanoui, les images subites* retrace le long parcours du deuil. A voir au musée de l'Elysée jusqu'au 23 janvier.



Au choc et à la douleur de la perte d'un être cher succède peu à peu le culte du souvenir. On tente de retrouver les traces du défunt afin d'en instaurer une survivance. Rassembler, conserver, ensevelir, élever, survivre sont les étapes qui

Musée de l'Elysée
jeudi 13 janvier
19h.30: *Le siècle de l'irreprésentable*, conférence de Gérard Wajcman, psychanalyste, Paris.

jalonnent le parcours du deuil. Ce sont aussi les étapes qui structurent l'exposition qui a lieu actuellement au musée de l'Elysée: *Le corps évanoui, les images subites*, réalisée par Véronique Mauron et Claire de Ribaupierre, fondatrices de



Cathy Karatchian, *Les enfants perdus*, 1998. Cette image fait partie d'une installation comprenant trois photos d'enfants perdus ainsi que les objets que l'on a retrouvés dans leurs poches

L'Unité de recherche contemporaine à l'Université. Si les organisatrices proposent une réflexion anthropologique sur les «rites funéraires», manières d'accepter et de combler la disparition (ex-voto, reliques, photos de

famille), le propos est également d'ordre philosophique et esthétique: il questionne la notion de représentation dans la photographie et dans l'art en général.

Œuvres contemporaines et anciennes se côtoient, les styles se mélangent et se complètent. Ainsi par exemple au rez-de-chaussée du musée, un reliquaire du XVIII^e siècle fait écho à la *Carte d'identité* de Manuel Müller.

Le parcours s'achève dans les combles du musée avec les *images subites* ou les fantômes. Entre l'autoportrait aux étoiles de Michelangelo Pistoletto, l'*Anderes Porträt* de Thomas Ruff, ou l'installation des bacs photographiques aux images non-fixées d'Alain Fleischer, ce sont les morts qui réapparaissent.

Mais *Le corps évanoui, les images*

subites, c'est aussi un ouvrage collectif et illustré, publié sous la direction de Véronique Mauron et Claire de Ribaupierre, aux éditions Hazan. Il complète et prolonge l'exposition en réunissant des contributions de chercheurs de différents horizons, des textes de fiction et des œuvres d'artistes contemporains.

Sophie Vassaux

L'URC en deux mots

L'Unité de recherches contemporaines a été créée en septembre 1998, par Véronique Mauron et Claire de Ribaupierre, toutes deux docteurs ès Lettres de l'UNIL. Cette structure veut promouvoir et développer des activités interdisciplinaires autour de l'art et de la littérature contemporains, en particulier l'enseignement, la recherche et la réalisation d'expositions. *Le corps évanoui, les images subites* est la première manifestation de l'URC.

Prix du mérite sportif

L'association des anciens sportifs de l'Université de Lausanne (ASUL) a décerné le prix du Mérite sportif 1999 à Gil Felley, enseignant au service des sports de l'UNIL et de l'EPFL depuis de nombreuses années.



«C'est pour sa compétence, sa fidélité au sport universitaire, sa disponibilité et la philosophie de son enseignement, que Gil Felley a été récompensé», explique Henri Béhar, président de l'ASUL.

Karaté, yoga et danse

Gil Felley a, comme il dit, «rencontré» le karaté-do et le yoga au tout début des années soixante. Treize ans plus tard, il intègre la danse à sa démarche qu'il pratique alors assidûment. Il fut notamment un élève quotidien de Philippe Dahlmann durant sept ans.

En 1976 il entre au centre sportif de Dorigny où il enseigne d'abord le karaté-do, puis le discofit et depuis quelques années le tir à l'arc.

Gil Felley donne également des cours de karaté-do et de danse dans le privé ainsi qu'à l'école de théâtre du Mirier (TEM).

Encourager la notion de non-compétitivité

«Actuellement le sport est fortement conditionné par la performance quantitative. Etre contre la compétition me paraît aussi peu sensé que se dire contre l'attraction terrestre, mais je m'efforce dans mon enseignement de suggérer l'idée d'un devenir indéfiniment perfectible, un chemin, une pratique, allant s'affinant vers davantage de cohérence... d'harmonie... l'attention... le geste... le souffle...» Pour Georges-André Carrel,

directeur du Centre sportif et membre de l'ASUL, «Gil Felley a toujours placé l'étudiant au centre de son enseignement, nous sommes tous très fiers qu'il ait reçu ce prix.» (sv)



Gil Felley enseigne depuis 23 ans au Service des sports

Offrande à forfait
1015 Lausanne



Uniscoppe

N° 382 12 - 18 janvier 2000

Service de presse, BRA, 1015 Lausanne, tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75, uniscoppe@unil.ch
Rédaction et mise en page: Axel Broquet (ab), rédacteur responsable: Michael Haug (mh), Sophie Vassaux (sv), Mémoro: Florence Klausfelder
Publité: Michel Todor, tél. 021 692 45 93, fax 021 692 45 97, image 5500 (at), Décal: rédactionnel: 15 jours avant parution

Retour à:
Uniscoppe, BRA, 1015 Lausanne